

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1903)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mité central, à titre de renseignement, du rapport de la première commission du béton armé et d'autres pièces avait été décidé à l'unanimité ; c'est à la majorité qu'il aurait fallu écrire.

Le Secrétaire.

Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Au semestre d'hiver 1902/1903, l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne compte 157 étudiants réguliers, qui se répartissent comme suit :

en 1 ^{re} année,	54 élèves, dont 9 chimistes,
en 2 ^e »	40 » 5 »
en 3 ^e »	36 » 2 »
en 7 ^e semestre,	27 » 2 »

La 2^e année compte 17 constructeurs et 18 mécaniciens et électriciens.

La 3^e année compte 23 constructeurs et 11 mécaniciens et électriciens.

Le 7^e semestre compte 19 constructeurs et 6 mécaniciens et électriciens.

Répartition d'après les pays d'origine.

I. Vaudois	66	Report	8
II. Confédérés :		Hollande	1
Genève	1	Grande-Bretagne	6
Neuchâtel	6	Autriche	2
Valais	2	Italie	10
Thurgovie	2	Espagne	5
Schaffhouse	1	Grèce	7
Tessin	1	Bulgarie	9
St-Gall	1	Roumanie	4
Zurich	3	Russie	12
Total	17	Turquie	3
III. Etrangers :		Colombie	2
France	5	Brésil	3
Allemagne	2	Java	1
Luxembourg	1	Egypte	1
A reporter	8	Total	74

Le Cours préparatoire annexé à l'Ecole d'ingénieurs compte au semestre d'hiver 1902-1903 31 élèves réguliers, qui se répartissent comme suit d'après les pays d'origine :

I. Vaudois	3	Report	5
II. Confédérés :		Espagne	1
Zurich	1	Italie	2
St-Gall	1	Autriche	1
Neuchâtel	2	Grèce	2
Total	4	Roumanie	2
III. Etrangers :		Russie	9
France	1	Turquie	1
Allemagne	4	Hollande	1
A reporter	5	Total	24

Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris.

A la suite d'un banquet qui réunissait à Genève les anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris, ceux-ci viennent de se constituer en société, sous la dénomination d'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris (A. E. B. A.).

Cette association a pour but de resserrer les liens de camaraderie qui ont pu unir les élèves de mêmes promotions et de créer des rapports entre ceux de promotions différentes.

La cotisation est fixée à 5 fr. par an. Le bureau sera nommé tous les deux ans dans une ville différente (Genève, Lausanne,

Berne, Neuchâtel, Zurich, Bâle) et sera composé de trois membres : un massier, un trésorier et un secrétaire.

Pour le premier exercice le bureau siégera à Genève, et les membres suivants ont été nommés :

Massier : H. Juvet ;
Trésorier : H. Garcin ;
Secrétaire : C. Weibel.

Tous les anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris fixés en Suisse sont instamment priés de se faire inscrire.

L'art de bâtir les villes, par Camillo SITTE. *Notes et réflexions d'un architecte, traduites et complétées par Camille MARTIN.* Editeurs, Ch. Eggimann & Cie, Genève.

Les principes exposés par l'auteur de cet ouvrage sont déduits des nombreux exemples fournis par le Moyen-âge et la Renaissance, tout en tenant compte des progrès accomplis depuis lors en faveur de l'hygiène et de la circulation.

Il traite tour à tour les questions de l'extension des villes, de la forme et grandeur des places, de l'emplacement des édifices publics, de l'emploi des végétations dans les villes modernes, etc., et offre au praticien quelques exemples d'une nouvelle esthétique des villes. De nombreux croquis intercalés dans le texte représentent en plan et en perspective des places et sites pittoresques des anciennes villes d'Europe, qui servent à appuyer ces principes.

C'est en adaptant ainsi les principes des anciens aux besoins modernes qu'il nous expose plusieurs exemples de plans types de parcellements et de places publiques, et prouve ainsi qu'on peut, aujourd'hui encore, faire œuvre belle en réservant aux constructions, dans les plans d'extension, des espaces de terrain suffisants et en mettant dans le dessin des rues un peu plus d'art que n'en comporte le système rectangulaire.

Pour cela, il s'agit tout d'abord d'abolir complètement les principes régnant actuellement et d'enlever aux techniciens l'initiative de trancher les questions de goût sans raisonnement artistique, mais au seul moyen de la géométrie et pour la plus grande gloire de la ligne droite et de la symétrie.

En constatant que dans aucune des villes anciennes les principes de la symétrie et du damier, adoptés de nos jours dans les plans d'extension des villes, n'étaient en faveur, on peut admettre que ce n'est ni le hasard ni le caprice d'un individu qui ont créé autrefois de belles places et des rues pittoresques, mais bien le besoin de satisfaire à une tradition artistique.

Il est permis d'affirmer que, sans plan déterminé, nos ancêtres n'allaient cependant pas à l'aventure.

On est étonné, à la lecture de cet ouvrage et à la vue des nombreuses planches représentant des places et parties de villes anciennes qu'il contient, de l'oubli presque complet dans lequel sont tombés de nos jours les principes d'esthétique des époques anciennes.

Autrefois les formes des places et des rues étaient déterminées dans le but de produire un certain effet. Aujourd'hui ces dernières ne sont, dans la plupart des cas, que le résultat du parcellement d'un terrain à bâtir. On a le sentiment, à la vue du tracé d'un quartier nouveau, de la recherche à tout prix d'une forme régulière du terrain disponible à la construction.

Les systèmes de construction des villes sont actuellement : le système rectangulaire, le système rayonnant et le système triangulaire. Le but de chacun de ces systèmes est d'ordre purement technique, sans aucune valeur artistique, et leur idéal peut être défini par la tendance à obtenir le maximum de façades.

L'ordonnance banale de nos villes modernes est un résultat fatal de ces principes et de ces systèmes.

Ce n'est qu'en franchissant les étroites limites que nous tracent ces principes, nous dit M. Sitte, que nous parviendrons à introduire dans nos villes modernes un peu de goût et de pittoresque.

H. M.